



Mouthiers sur Boëme

## AVIS DE PUBLICITE

### OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC MISE EN CONCURRENCE SUITE À MANIFESTATION D'INTÉRÊT SPONTANÉE

#### PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE MOUTHIERS SUR BOEME

##### 1) DESCRIPTION DU PROJET

La commune de Mouthiers sur Boëme a été sollicitée en date du 10 06 2025 de la part d'un acteur de l'économie sociale et solidaire spécialisé dans le développement et l'animation de projets citoyens de production d'énergie renouvelable, visant à occuper une parcelle du domaine public communal, en vue de l'installation et de l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance maximale de 600kwc.

La parcelle concernée est :

Section	Parcelle	Commune	Lieu-dit	Hectares	Ares	Centiares
A	964	MOUTHIERS SUR BOEME	Champ Michel	2	27	70

Soit une superficie totale de 2 ha 27 a 70 ca soit 2.2hectares.

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, s'agissant d'une demande d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique par le biais d'une manifestation d'intérêt spontanée, la commune est tenue de procéder à une publicité avant d'envisager de délivrer cette autorisation, afin de s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente. Le lancement de la publicité a été acté au conseil municipal du 4 07 2025 D 2025-7-2.

##### 2) CONTRAT PROPOSE ET REDEVANCE

Conformément au Code général de la propriété des personnes publiques, cette occupation donne lieu au versement d'une redevance à la commune proposée par le prestataire. La redevance estimée est de 1500€/an pour une emprise de 600kwc.

Le partenariat sera formalisé par un bail emphytéotique d'une durée minimale de 30 ans.



Mouthiers sur Boème

### 3) CRITERES DE SELECTION

La commune recherche des candidats proposant un montage impliquant les collectivités locales et les citoyens dans les projets (au moins 50% des parts de la société de projet sont détenues par des coopératives d'énergie citoyenne de la région et/ou des collectivités locales) : une place significative est offerte aux collectivités locales dans la gouvernance et l'investissement financier, afin de s'inscrire dans la politique de transition énergétique territoriale.

La commune recherche des candidats ancrés dans la région Nouvelle-Aquitaine à l'appui de références. Le candidat doit être en capacité d'accompagner la commune dans la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective et de valoriser le surplus de la production (mécanisme de soutien, PPA, ...).

Le projet ne devra pas dépasser la puissance de 600kWC.

Les manifestations seront analysées selon les critères suivants :

- Qualité technique du projet ;
- Impact environnemental ;
- Modèle économique ;
- Implication locale et citoyenne ;
- Respect des objectifs de développement durable de la commune.

Pondération 100 points avec 20 points pour chaque critère.

Des négociations pourront être lancées avec les candidats.

La signature d'une convention entérinera le choix de la commune.

Les candidats sont informés que la commune se réserve la possibilité de ne pas donner suite au projet.

En l'absence de toute manifestation d'intérêt concurrente, la commune pourra donner une suite favorable au porteur de projet ayant proposé sa manifestation d'intérêt spontanée.

### 4) MODALITÉ DE RÉPONSE

Délai de réponse :

Les opérateurs intéressés sont invités à faire parvenir leur proposition au plus tard le **1 octobre 2025 à 12h00**.



Mouthiers *sur* Boëme

Les manifestations d'intérêt concurrentes devront être adressées par courrier avec LRAR :  
Mr le Maire, MAIRIE, 8 Place du champ de foire, 16440 MOUTHIERS SUR BOEME

Les candidats devront fournir les documents suivants :

- un extrait Kbis / statuts ou équivalent ;
- les attestations fiscales et sociales à jour de la société ;
- les effectifs et les moyens matériels de la société ;
- des références vérifiables et adaptées au projet sur les 5 dernières années, notamment avec des montages intégrant les citoyens et collectivités à la gouvernance ;
- une note de motivation détaillée conforme aux indications précisées dans la présente publicité ;
- un montage juridique et financier détaillé (parties prenantes, droits et obligations des parties, durée, conditions techniques et financières, autorisations, redevances, etc...) et toute annexe utile
- un planning prévisionnel

Contact pour toute information complémentaire :  
Véronique GROS et Florence ALIX 05 45 67 92 20, [mairie@mouthiers-sur-boeme.fr](mailto:mairie@mouthiers-sur-boeme.fr)

Le 2 septembre 2025

Le Maire

Michel LARILLIER

